



HAL
open science

Expérimentations de transition écologique

Bruno Villalba, Hélène Melin

► **To cite this version:**

Bruno Villalba, Hélène Melin. Expérimentations de transition écologique. Développement durable et territoires, 2022, 13 (1), 10.4000/developpementdurable.20590 . hal-03840094

HAL Id: hal-03840094

<https://hal.science/hal-03840094>

Submitted on 2 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°1 | Juillet 2022

Expérimentations de transition écologique

Expérimentations de transition écologique

Constitution, viabilité, diffusion

Attempts at an Ecological Transition

Setup, Viability and Dissemination

Bruno Villalba et Hélène Melin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20590>

DOI : [10.4000/developpementdurable.20590](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20590)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Référence électronique

Bruno Villalba et Hélène Melin, « Expérimentations de transition écologique », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°1 | Juillet 2022, mis en ligne le 22 juillet 2022, consulté le 08 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20590> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20590>

Ce document a été généré automatiquement le 8 décembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Expérimentations de transition écologique

Constitution, viabilité, diffusion

Attempts at an Ecological Transition

Setup, Viability and Dissemination

Bruno Villalba et Hélène Melin

- 1 Le concept de *transition* désigne « à la fois le processus qui permet d'aller au-delà de l'état actuel, et les étapes de ce changement, intermédiaires entre l'avant et l'après. En effet, les étapes, le chemin et les moyens entrepris semblent être au cœur du processus de transition » (Bourg *et al.*, 2016 : 19). Sur cette base consensuelle, une transition s'élabore à partir d'une double transformation : la première concerne les référentiels qui guident l'intervention (développement durable, croissance verte et, plus récemment, résilience, sobriété, etc.) et la seconde met en relief l'importance des conditions de sa mise en œuvre. Une transition suppose donc de prendre en considération l'évolution d'un contexte dans lequel les acteurs agissent (la nécessité de changer de mode de faire en raison d'une transformation du cadre général de l'action) et de mettre en place une procédure de changement (protocoles utilisés, conditions d'une négociation dans l'espace démocratique, politiques publiques élaborées...).
- 2 Sur cette base, dès lors que les conditions écologiques se dégradent rapidement et que les autorités publiques finissent par l'accepter, on tente de mettre en place une transition écologique (Blatrix *et al.*, 2021). Celle-ci est loin de constituer un référentiel unique, puisque l'on va assister à l'émergence de multiples transitions (numérique, agricole, énergétique...). Cette déclinaison thématique témoigne des hésitations politiques des responsables politiques, mais aussi des chercheurs. Cependant, dès lors qu'elle est associée à l'écologie, cette transition met clairement en évidence la volonté de concilier une politique de « développement » avec les contraintes écologiques (notamment le dérèglement climatique¹). Bien sûr, il n'existe pas qu'un seul discours sur la transition écologique et la diversité des propositions peut présenter des controverses théoriques et empiriques (Larrère *et al.*, 2016 : 242-250). Les *Sustainability*

Transitions Studies mettent en lumière la diversité des pratiques, des systèmes de valeur, des méthodologies employées pour élaborer ces transitions. Elles permettent notamment de voir les différentes postures vis-à-vis des enjeux écologiques (Loorbach *et al.*, 2017). Mais, tous s'accordent pour considérer que, pour élaborer cette transition écologique, il est nécessaire de construire des expérimentations destinées à élargir les possibilités d'action, mais aussi de proposer des pistes d'intervention concrète.

- 3 L'expérimentation mobilise un *double imaginaire de la transformation* : le premier relève de l'offre d'une orientation supposée/présentée comme « nouvelle », le second permet de révéler la pluralité des formes d'intervention afin d'incarner cette finalité. On assiste bien souvent à une reconstruction mémorielle des premières tentatives d'expérimentations de modes de vie alternatifs et à une reconfiguration de leurs influences dans les imaginaires actuels (par exemple, sur le rapport à la ruralité, Deléage, 2008 : 33-43). L'expérimentation mobilise ainsi un imaginaire sémantique et empirique de la nouveauté, de l'alternatif, de la rupture. Cela suggère une dynamique originale, un fonctionnement atypique, des finalités inédites – qui restent parfois discutables (Mathieu, 2011 : 45-77). Pour que la transformation se fasse, il est nécessaire de construire un discours de valorisation des effets supposés/présentés des expérimentations, afin de créer un effet d'agrégations d'actions, se renforçant mutuellement, et pouvant ainsi entraîner la société vers cette nouvelle destinée.

1. Territoires et acteurs de la transition écologique

- 4 La transition recouvre différentes échelles d'intervention, qui vont produire des formes d'expérimentations différentes, mais bien souvent enchevêtrées. Trois niveaux d'analyse peuvent être distingués, même s'ils s'articulent en pratique. Il y a tout d'abord la *dimension internationale*, avec ses conventions, directives, incitations, engagements... qui fixent les grandes orientations à atteindre (Audet, 2015). De ce fait, les acteurs internationaux contribuent à délimiter l'espace disponible pour expérimenter, à partir des contraintes réglementaires et financières et des normes écologiques qu'ils imposent. Ensuite, à l'échelon national, la transition suppose que l'État développe une *policy mix* (marché, réglementation, fiscalité...) destinée à préciser les conditions d'intégration des orientations internationales au sein de la politique nationale (Collart Dutilleul *et al.*, 2018). À lui d'organiser l'alignement des politiques publiques aux objectifs de transition. Ainsi, la loi de finances annuelle, les orientations des accords commerciaux, les négociations de la PAC, le développement de la recherche, etc. participent à l'élaboration d'un cadre normatif de transformation (Blatrix *et al.*, 2021). Par exemple, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, l'État peut jouer de ces différents outils, notamment juridiques et fiscaux². Cet acteur a alors comme fonction essentielle de fixer les normes pour contrôler les émissions liées à la production industrielle, aux mobilités, aux systèmes de chauffage des logements, etc. Mais cela suppose bien sûr un engagement réel du gouvernement et du président de la République (Chabason, 2022). Cette transition doit également se construire avec les services territoriaux de l'État (en charge de l'application des lois et règlements), des agences d'État (Ademe, Agence nationale de l'habitat...) ou bien encore en coopération avec les collectivités territoriales (Angot, 2013 : 125-134). Chacun est chargé de contribuer aux conditions d'appropriation des objectifs généraux de transition et de les mettre en œuvre, à son niveau, en fonction de ses compétences (Chardonnet

Darmaillacq *et al.*, 2020). La politique étatique contribue elle aussi, à son niveau, à baliser le champ des expérimentations institutionnelles possibles. Puis, au niveau territorial, cela nécessite la déclinaison des étapes clés de la transition, en adaptant ces priorités aux contextes locaux. Les acteurs institutionnels (collectivités, organismes de gestion...) vont ainsi contribuer à l'émergence d'expérimentations de transition qui concerne, par exemple, les politiques de la ville (écoquartier, mobilité douce...) ou bien encore les mécanismes de participation afin d'associer le plus possible les habitants (agenda 21, conventions citoyennes locales...). On doit aussi prendre en considération les luttes menées à l'intérieur des institutions pour favoriser le développement d'expériences innovantes³. La construction de cette transition, en régime démocratique, nécessite une inclusion élargie des partenaires et des citoyens. Ainsi, les dimensions procédurales de la transition prennent une grande place dans la construction des expérimentations d'impulsion institutionnelles. Par conséquent, la construction de cette transition suppose de recourir à des dispositifs démocratiques innovants, afin de renforcer la complémentarité des pratiques représentatives et participatives (Pech, 2020 : 43-51 ; Mazeaud, 2021 : 621-637 ; Neveu, 2022) et parvenir à une conciliation des différentes représentations de la transition (Feola et Jaworska, 2018 : 1-14). Cette complémentarité permettrait de garantir le consentement des populations à l'égard d'orientations qui pourraient être jugées comme une atteinte à leur autonomie (Boyer *et al.*, 2020 : 109-38).

- 5 Cette déclinaison normative et empirique de la transition est aussi le résultat d'un investissement d'autres acteurs. Ainsi, les secteurs marchands (Gaffard, 2021 : 245-255) et de la production industrielle (comme la transition agroécologique), mais aussi les secteurs non marchands, participent à la production d'expérimentation. La transformation des pratiques de ces acteurs est à construire à partir de discussions multipartites qui permettent de prendre la mesure des conditions de transformation. Ce sont là aussi des expérimentations de transition qu'il convient de ne pas négliger⁴, car elles promeuvent bien souvent des expérimentations technologiques, qui contribuent à leur manière à ce chemin de transition⁵. Ainsi, le numérique est souvent considéré comme un allié indispensable de cette transition, même s'il ne faut pas sous-estimer les effets rebonds de ce déploiement systématique (Vidalenc, 2019 : 47-68), qui de plus, est souvent très peu négocié socialement.
- 6 Enfin, la transition écologique se construit à partir de dynamiques de changement impulsées par les citoyens (Jollivet, 2015 ; Duverger, 2021). Ces expériences alternatives proposent des innovations sociales, un engagement personnel, un activisme en réseaux plutôt horizontaux, qui conduisent à l'adoption de pratiques souhaitant participer à la transformation des pratiques quotidiennes des acteurs (Sinaï, 2021 : 273-287). Dans cette optique, la référence au « commun » devient un lieu commun pour justifier l'innovation d'un dispositif⁶. Il y a donc une multiplicité des expériences de transition, par leurs échelles, par le portage institutionnel, par les objectifs visés ou les méthodes employées.

2. Expérimentations à la base. Utopies réelles et *grassroots innovations*

- 7 Le dossier « Expérimentations de transition écologique. Constitution, viabilité, diffusion⁷ » se centre essentiellement sur les expérimentations citoyennes de transition

écologique, qui proposent des réponses de proximité, appuyées sur des communautés locales et établissant des liens plus ou moins étroits avec les acteurs politiques, administratifs et économiques⁸. Les « utopies réelles » (Wright, 2017) sont au cœur du dossier, dans la mesure où elles procèdent à une confrontation des dimensions sociale et écologique, à partir de propositions de transformations perceptibles des modes de vie (Pruvost, 2017 : 218-223).

- 8 Ces *grassroots innovations* (Smith *et al.*, 2016 : 407-432) mobilisent différentes justifications, construisent des modes de faire distincts, bâtissent des coalitions de nature spécifique avec d'autres acteurs en fonction de leurs orientations, etc. Cela ne veut pas pour autant dire que les institutions sont exclues de ces dispositifs. Elles peuvent y contribuer par des aménagements techniques (mise à disposition d'espace, etc.), juridiques (contractualisation) ou même financiers (subventions). De plus, ces innovations locales ne revendiquent pas toutes une résistance ou une opposition offensive face au modèle libéral dominant (Subra, 2016) ; certaines se focalisent davantage sur la volonté de construire des rapports locaux plus conviviaux, indépendamment des rapports de force socio-économiques.
- 9 Les expérimentations ciblées sont celles qui mettent en relation une forme organisationnelle, un territoire et une intégration des préoccupations environnementales. D'une manière générale, l'expérimentation est au cœur d'un processus qui transforme les objets et les sujets qu'elle met en relation (Benmarhnia *et al.*, 2019). C'est pourquoi l'étude des expérimentations observe les dispositifs choisis et construits (conditions d'organisation, place des pratiques délibératives, logiques partenariales...) (Hatzfeld, 2005). Ces procédures contribuent à définir et à baliser les relations entre acteurs. La dimension territoriale fait aussi l'objet d'une grande attention car, même si elle porte souvent un discours performatif (Bourg, 2020), elle interroge les conditions d'effectivité et de sa durabilité de l'expérimentation (Duverger, 2021). Mais pour autant, celle-ci n'est jamais un isolat complet – l'expérience s'inscrit dans un emboîtement de situations (contraintes globales et locales), de reliquats d'histoires (du territoire, des individus, des actions antérieures...), de questionnements interclassistes, d'enjeux transnationaux, etc.⁹. Les entités concernées par une expérimentation agissent de manière active sur sa constitution. Mais elles sont, en retour, refaçonnées par l'expérimentation elle-même. L'expérimentation constitue bien souvent une zone discursive et praxique où des cultures et des expériences politiques différentes sont amenées à se rencontrer et à collaborer – ou à s'affronter¹⁰.
- 10 En explorant la diversité de ces expérimentations – des options idéologiques¹¹ aux modalités d'organisation, des formes de construction aux priorités d'intervention affichées, etc. –, le dossier souhaite ainsi interroger la capacité de ces expérimentations à réaliser, ou pas, des « prises sur le monde » (Chateauraynaud, Debaz, 2019 : 126-132) – élaboration de discours justifiant les choix de transitions, énonçant les orientations à prendre, expliquant les modalités d'action...

3. Constitution, viabilité, diffusion

- 11 Le dossier a pour objectif central de procéder à une réflexion sur les expérimentations de transition écologique locale, afin de voir comment se construisent ces pratiques (conditions d'émergence), comment elles tentent d'élaborer un fonctionnement viable et comment elles parviennent à se diffuser. L'expérimentation a comme fonction

d'interroger les *causes* d'une bifurcation : pourquoi agir autrement ? Elle souligne les *conséquences* des choix de développement réalisés jusqu'ici : peut-on continuer à agir ainsi ? Elle insiste sur l'importance de construire de nouvelles méthodes (ou de les redécouvrir) afin de mobiliser tous les acteurs, et notamment ceux qui sont jusqu'ici les plus éloignés de la décision publique. Enfin, elle a tendance à élargir l'espace du politique à des domaines jusqu'ici trop souvent dissociés : le rapport de l'humain à la nature, la préservation des ressources et la consommation, les finalités du développement et l'équité sociale... Trois axes structurent la problématique.

3.1. Conditions de constitution des expérimentations

- 12 Comment se construit une expérimentation « alternative » ? Cela concerne tout à la fois les conditions de constitution de coalitions d'acteurs au niveau local que les modalités d'investissement de l'espace local. Par exemple, de quelle manière les acteurs concernés délimitent leur zone d'intervention et qui font-ils entrer dans la dynamique (mise en place de procédures de *concernement* des populations) ? La phase d'émergence d'une expérimentation renseigne sur les choix « idéologiques » des acteurs (quelles postures choisies face aux autres acteurs, aux référentiels économiques dominants, etc. ?), sur leurs priorités procédurales (notamment celles qui concernent les conditions d'acculturation des acteurs – information, formation, etc.), avec quels objectifs affichés (par exemple, rupture anthropocentrique vs posture écocentrée ?)... Construire un projet partagé suppose d'instaurer un cadre conceptuel, inscrit dans un certain territoire et nécessitant la mobilisation de certaines compétences et savoir-faire, ainsi que la volonté de se saisir de certaines opportunités (subventions disponibles, nouvelles alliances locales, etc.). On peut ainsi examiner les schèmes discursifs construits ou mobilisés par ces acteurs (non-violence, Rognon, 2013 ; anti-capitalisme, Baschet, 2014 ; écologisme, décroissance, Mège, 2017 : 63-86 ; effondrement, Hopkins, 2014 ; le commun, Renouard, 2019 : 59-71), en évitant cependant le simple rapport descriptif et hagiographique (Derville, 2019). Par ailleurs, la constitution de communautés collectives participe à la transformation des identités individuelles et collectives. La vie militante, personnelle (dimensions affective et domestique) et professionnelle des « expérimentateurs » se trouve souvent perturbée par l'investissement dans l'expérience. Comment les acteurs élaborent-ils des pratiques et des normes qui rendent possible la construction de l'expérimentation ?
- 13 Certaines expérimentations prennent valeur d'exemple. Sabine Girard (2022) met ainsi en exergue la construction, dans le village drômois de Saillans, d'une « expérimentation démocratique » qui vise à construire un projet alternatif de gouvernance, confiant le pouvoir aux habitants de fabriquer leur politique communale. L'importance des dimensions procédurales est clairement mise en évidence, mais elles sont toutefois tournées vers l'objectif de construire « l'écologisation des pratiques quotidiennes ». Ainsi, au-delà de l'invocation participative de l'expérimentation (Neveu, 2022), il s'agit d'interroger les conditions d'une acclimatation de ces dispositifs au regard des contraintes écologiques.
- 14 Nassima Hakimi-Pradels, Jean-Baptiste Grison, Kirsten Koop et Pierre-Antoine Landel (2022) montrent toute l'importance de saisir la « filiation » dans la constitution de l'expérimentation. L'acteur historique qui joue le rôle de « pivot » et fait le lien entre territoire, réseaux de la transition, filière(s). Puis, vient le temps de la « fédération », de

l'association et de la polarisation à partir « du rôle central du lieu ». Marion Boespflug et Thomas Lamarche (2022) montrent toute l'importance du « tiers-lieu » comme espace facilitant la construction de l'enjeu et son intégration dans l'arène politique locale. Mais un « tiers-lieu », soulignent Cécile Gauthier, Pierre Pech et Richard Raymond, fait l'objet d'investissements différents selon les trajectoires des acteurs y participant. L'impulsion première – désirer participer à une expérience proche – résulte d'une rencontre entre une volonté encore imprécise des expérimentateurs (vouloir participer à quelque chose) et une pratique dans l'air du temps. C'est ce que montre l'article de Pierre Servain, Sawtschuk Jérôme, Dargentas Magdalini, Roux Nicole et Noûs Camille, dans l'analyse qu'ils réalisent de l'élaboration de l'autopartage entre particuliers.

- 15 Par conséquent, chaque construction d'expérimentation de transition s'élabore à partir de contextes locaux particuliers, mais aussi de trajectoires singulières de ses animateurs. Le lieu d'inscription de l'expérimentation prend ainsi une importance centrale dans la réussite de l'expérimentation. Le lieu doit aussi être investi par un projet concret, afin de matérialiser les objectifs. Ainsi, Marion Boespflug et Thomas Lamarche (2022) mettent en évidence l'originalité des acteurs pour contribuer à l'élaboration d'une politique locale originale dans la gestion des déchets.

3.2. Conditions de viabilisation de l'expérimentation

- 16 Comment l'expérimentation se dote-t-elle de moyens de fonctionnement qui pourront lui assurer une certaine pérennité (stabilité économique, régulations sociales, ajustements écologiques...)? Si les projets sont souvent utopiques, les modes d'incrémentation dans un territoire révèlent leur capacité de réalisation concrète. Le passage du projet à son incarnation nécessite bien souvent des compromis entre acteurs privés, des accords avec les institutions, donnant lieu à des accords de partenariat (Marion Boespflug et Thomas Lamarche, 2022 ; Claire Doussard et Claire Fonticelli, 2022). On peut ainsi mesurer le degré d'externalité des expérimentations face à ce contexte institutionnel. Le rapport avec les institutions interroge l'autonomie d'action des porteurs d'utopies : comment éviter le contrôle des partenaires (processus préventifs et répressifs, en matière de sécurité publique) ou les conditions formelles de son développement (subventions, propriété des sols et des lieux, etc.) ? Ces dimensions factuelles sont loin d'être anecdotiques dans une société de droit et dans la philosophie politique de l'État providence.
- 17 Par ailleurs, cela interroge aussi sur les capacités de l'expérimentation à prendre en considération les relations de travail (qui pèsent beaucoup sur l'organisation des rapports interpersonnels, mais aussi sur la viabilité économique de l'utopie concrète) et les dispositifs de régulation des antagonismes (à l'interne – genre, groupes sociaux, religion, individuel/collectif –, mais aussi face aux adversaires), qui peuvent s'exprimer de manière plus ou moins violente. Il faudrait encore, comme nous y invite la réflexion de Pierre Servain, Jérôme Sawtschuk, Magdalini Dargentas, Nicole Roux et Camille Noûs (2022), prendre en considération l'importance du rapport à la propriété. Passer d'un usage exclusif de la voiture à un partage en commun nécessite d'interroger notre rapport à la possession individuelle et aux conditions d'usages d'un bien.
- 18 Là encore, les études sur les expérimentations interrogent trop peu les modalités de sécurisation, de stabilisation, de professionnalisation de l'expérimentation. Par

exemple, comment sanctionner à l'interne un comportement transgressif ? Qui décide du rappel à la norme commune, comment s'évalue la sanction et qui la met en place ? La viabilité d'une expérimentation dépend souvent de la conciliation entre les attentes individuelles (reconnaissance, savoir-faire, compétence professionnelle et sociale, statut familial...) et les objectifs collectifs (mutualisation des ressources, réflexions sur la propriété, Denèfle, 2016 ; relation au pouvoir d'achat, rapport de genre, Denèfle, 2009 ; etc.). Ainsi, les modalités de gestion des tensions reconfigurent des liens préexistants, notamment vis-à-vis des questions de genre, de la socialisation religieuse, des pratiques alimentaires, de la mobilité, des savoir-faire professionnels, etc. La confrontation pragmatique aux conditions d'une régulation des difficultés relationnelles permet de renseigner sur la profondeur des pratiques de socialisation et de constitution de normes communes.

- 19 Enfin, la viabilité de l'expérimentation pourrait être interrogée à partir du poids de l'hétéronomie financière (contrainte de la propriété, du foncier...) ou écologique (dépendance aux cycles naturels, intensification des aléas climatiques...). Comment concilier la volonté de se doter d'une certaine autonomie sur une portion de territoire, de construire un isolat auto-centré, indépendant des contraintes écologiques globales ou des risques socio-techniques (nucléaire, chimique...) (Villalba, 2022 : 37-55) ?
- 20 Ainsi, les contributions à ce dossier n'hésitent pas à soulever certaines limites sur le bilan produit par les expérimentateurs eux-mêmes. Quelle est la capacité de ces expériences à transformer plus largement les territoires ? Nassima Hakimi Pradels, Jean-Baptiste Grison, Kirsten Koop et Pierre-Antoine Landel (2022) estiment que la consolidation et la diffusion des valeurs et pratiques alternatives au sein des territoires passe par le tissage de liens entre porteurs de projets alternatifs et leur mise en réseau¹². À partir des résultats de recherche sur des initiatives citoyennes en moyenne montagne des Alpes du Nord et du Massif central, ils mettent en lumière les formes et fonctions de tels réseaux territorialisés. Le réseau permet à la fois de fédérer les acteurs, mais aussi de faire évoluer les termes, les méthodes et les finalités de l'expérimentation. Ainsi, il s'agit moins de transposer l'expérimentation que d'en réussir l'inscription dans un territoire spécifique, avec son maillage particulier d'acteurs. Cependant, les auteure-s insistent sur la fragilité de la « consolidation ». Sabine Girard (2022), à partir de son implication personnelle dans la commune de Saillans, met en scène les tensions avec l'institution étatique, les questionnements éthiques qui saisissent les acteurs, tout en estimant que, finalement, l'expérience contribue à des « transformations » positives (comme une économie davantage présente, coopérative, écologique, ou bien une culture politique de l'agir citoyen), mais qui sont encore en devenir.

3.3. Diffusion des expérimentations : maillage, mise en réseau et standardisation

- 21 Quels sont les mécanismes de circulation, de reprises d'arguments et de construction de l'exemplarité ? S'il s'agit de construire une transition écologique, l'expérimentation se conçoit comme une illustration de la société durable en devenir. Par conséquent, pour de nombreuses expérimentations, la question de leur essaimage se pose : quels critères, quel bilan, quelles innovations... convient-il de mettre en exergue, afin de justifier de son originalité et de la plus grande adéquation de ses solutions avec l'état écologique et

social dégradé ? Dans cette optique, l'expérimentation s'étudie au-delà du fait minoritaire (Chassain *et al.*, 2016 : 7-26), pour tenter de saisir les conditions de sa diffusion sur d'autres territoires. Cela interroge les conditions de transférabilité ou l'extrapolation de l'expérimentation¹³.

- 22 Ce travail *d'exemplarisation* permet de saisir les clauses d'une mythification des expérimentations (Hastings, 1991 ; Chibani-Jacquot, 2015 ; Hatzfeld, 2018), qui participe d'une vision sélective de l'histoire et du bilan de l'expérience, tout en valorisant une mobilisation rhétorique. Il met aussi en lumière les réseaux de circulation de l'expérimentation. Ces réseaux donnent à voir les affinités militantes, les proximités théoriques ou procédurales, les convergences d'objectifs, qui facilitent l'instrumentalisation de certaines expériences. Cette circulation s'opère non sans quelques simplifications du récit – la propagande expérimentale –, afin de faciliter sa force mobilisatrice. Elle rend plus visibles les ressorts et les supports communicationnels (numériques par exemple) qui permettent la diffusion de l'expérimentation.
- 23 On peut aussi saisir le travail de consolidation réalisé, plus ou moins à son corps défendant, par la recherche scientifique : par les sélections qu'elles opèrent, par le travail de valorisation (effet miroir de la publication scientifique), par la légitimation qu'elle apporte aux acteurs, etc.
- 24 L'essaimage est, selon Dany Lapostolle et Alex Roy (2022), un « *activisme environnemental du faire* » qui se structure de manière « *réticulaire et translocale* ». En rendant compte des pratiques d'essaimage d'initiatives locales de transition portées par des collectifs citoyens et associatifs en région Bourgogne-Franche-Comté, ils montrent combien la diffusion d'une expérimentation s'appuie sur des processus de circulation des savoirs, des pratiques et des expériences, qui valorisent grandement « *les gestes du quotidien* ». De plus, comme le montrent Cécile Gauthier, Pierre Pech et Richard Raymond (2022), l'essaimage doit beaucoup aux trajectoires nomades d'individus engagés dans une expérimentation. La mise en réseau de l'expérimentation, de ses conditions de réalisation, de la présentation de son bilan permet de mettre en évidence le rôle de ces acteurs mobiles qui, par leur multipositionnement, facilitent la transmission. Cependant, comme le montrent Claire Doussard et Claire Fonticelli (2022), l'essaimage doit aussi beaucoup à l'intervention d'acteurs institutionnels. Elles interrogent et comparent les conditions de mobilité des modèles associées au pilotage de deux opérations écologiques périurbaines « *expérimentales* » et « *exemplaires* » franciliennes, le Presbytère à Bouray-sur-Juine, et l'éco-hameau du Champ Foulon à Saint-Cyr-en-Arthies¹⁴. Leur article se concentre sur le mode de voyage, c'est-à-dire le processus, ou la technique, utilisés par un « porteur » (*carrier*) pour diffuser des pratiques d'aménagement sous la forme d'un « agencement » (*assemblage*) spécifique. La diffusion des modèles d'écoquartier est ainsi, en partie, légitimée par les acteurs institutionnels (comme l'État et les Parcs naturels régionaux) (Villalba et Lejeune, 2015 : 55-285). Mais, les auteures soulignent l'importance d'un autre agencement, porté par un collectif citoyen, qui peut contribuer à formuler d'autres pistes de voyages.
- 25 Pour conclure, on peut regretter quelques angles morts dans le traitement des hypothèses originelles du dossier. Nous avons déjà souligné les lacunes sur les expérimentations jugées « non progressistes » (notamment par les chercheurs et les acteurs sociaux, ce qui est déjà en soi une évaluation normative), ou bien encore sur les enjeux du contrôle social mis en place par les expérimentateurs, des conditions de

régulation de la violence, de la sécurisation dans les rapports sociaux, etc. Il convient également de noter qu'aucune contribution ne porte spécifiquement sur les actants non humains de ces expérimentations, alors que leur place et leur fonction sont importantes dans la possibilité même de constituer ces expérimentations (sur le plan alimentaire, mais aussi relationnel, Pelluchon, 2015). Certaines de ces dimensions seront abordées dans les articles du second dossier consacré aux expérimentations de transitions¹⁵. Quoi qu'il en soit, les expérimentations de transitions explorées dans ce numéro témoignent d'une inventivité réelle de la part des animateurs de la transition. Par ailleurs, sans conteste, leur plus grande réussite est de participer à élargir le cadre du débat politique sur ce qui est réalisable et socialement acceptable lorsqu'il s'agit d'imaginer un autre rapport au système Terre.

BIBLIOGRAPHIE

- Angot S., 2013, « Plans climat-énergie territoriaux et Agendas 21. Des outils institutionnels au service de la transition ? », *Mouvements*, vol. 75, n° 3, p. 125-134, <https://doi.org/10.3917/mouv.075.0125>.
- Audet R., 2015, « Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et pratiques de recherche », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 58, n° 75, p. 73-93, <https://doi.org/10.7202/1036207ar>.
- Baschet J., 2014, *Adieux au capitalisme. Autonomie, société du bien-vivre et multiplicité des mondes*, Paris, La Découverte.
- Benmarhnia T., David P.-M., Godrie B. (dir.), 2019, *Les sociétés de l'expérimentation. Enjeux épistémologiques, éthiques et politiques*, Québec, Presses de l'université du Québec, coll. « Problèmes sociaux & interventions sociales ».
- Boespflug M., Lamarche Th., « Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20019>.
- Bourg D., Chapelle G., Chapoutot J., 2020, *Retour sur Terre : 35 propositions*, Paris, PUF.
- Boyer P.-C., Delemotte Th., Gauthier G., Rollet V., Schmutz B., 2020, « Les déterminants de la mobilisation des Gilets jaunes », *Revue économique*, vol. 71, n° 1, p. 109-38.
- Blatrix C., Edel F., Ledenvic Ph. (dir.), 2021, *Revue française d'administration publique*, dossier « L'action publique au défi de l'urgence écologique », n° 179.
- Chabason L., 2022, « Quelle gouvernance de la transition écologique dans le contexte d'un nouveau mandat présidentiel ? », *Note de l'IDDRI*, Sciences Po, https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Autre%20Publication/202204_NOTE%20gouvernance%20transition%20FR.pdf.
- Chardonnet Darmaillacq S., Lesueur E., Louda D., Maisonneuve C., Voisin-Bormuth C., 2020, *Villes et territoires résilients*, Paris, Hermann, coll. « Les colloques de Cerisy ».

Chassain A., Clochec P., Le Meur Ch., Lonormand M., Trégan M., 2019, « Approches expérientielles du fait minoritaire », *Tracés*, n° 30, p. 7-26.

Chibani-Jacquot Ph., 2015, *Loos-en-Gohelle, ville pilote du développement durable*, Paris, Les Petits Matins.

Denèfle S. (dir.), 2009, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Rennes, PUR, coll. « Géographie sociale ».

Denèfle S. (dir.), 2016, *Repenser la propriété. Des alternatives pour habiter*, Rennes, PUR, coll. « Essais ».

Derville G., 2019, *Réussir la transition écologique*, Terre vivante, coll. « Conseils d'experts ».

Doussard C., Fonticelli C., « Quels modes de voyage du modèle d'écoquartier périurbain ? Une comparaison des modalités de circulation classique et numérique de deux opérations franciliennes », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20067>.

Duverger T., 2021, *Utopies locales. Les solutions écologiques et solidaires de demain*, Les Petits Matins.

Bourg D., Kaufmann A., Méda D., Institut Veblen pour les réformes économiques (éd.), 2016, *L'âge de la transition : en route vers la reconversion écologique*, Paris, Les Petits matins, Institut Veblen pour les réformes économiques.

Chateauraynaud F., Debaz J., 2019, « Agir avant et après la fin du monde, dans l'infinité des milieux en interaction », *Multitudes*, n° 76, p. 126-132, <https://doi.org/10.3917/mult.076.0126>.

Collart Dutilleul F., Pironon V., Van Lang A. (dir.), 2018, *Dictionnaire juridique des transitions écologiques*, Paris, Institut universitaire Varenne.

Couture J.-P., 2015, « Comptoir d'Amérique : les "nouveaux réactionnaires" et le nationalisme conservateur au Québec », in Durand P., Sindaco S. (éds), *Le discours « néo-réactionnaire ». Transgressions conservatrices*, Paris, CNRS éditions, coll. « Culture & Société », p. 111-124.

Feola G., Jaworska S., 2018, « One transition, many transitions ? A corpus-based study of societal sustainability transition discourses in four civil society's proposals », *Sustainability Science*, p. 1-14.

Gaffard J.-L., 2021, « Économie de la transition écologique et gouvernance des entreprises », *Revue internationale de droit économique*, vol. xxxv, n° 2, p. 245-255.

Gauthier C., Pech P., Raymond R., « La dimension transitoire et d'expérimentation des tiers-lieux : des trajectoires individuelles à l'essaimage de pratiques », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20333>.

Girard S., « Saillans (2014-2020) : une expérience municipale citoyenne au défi de la transition écologique », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20105>.

Giuseppe F., S. Jaworska, 2018, « One transition, many transitions ? A corpus-based study of societal sustainability transition discourses in four civil society's proposals », *Sustainability Science*, p. 1-14.

Hakimi-Pradels N., Grison J.-B., Koop K., Landelet P.-A., « Initiatives citoyennes de transition soutenable et diffusion : formes et fonctions de la mise en réseaux territorialisés », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20134>.

- Hatzfeld H., 2005, *Faire de la politique autrement. Les expériences inachevées des années 1970*, Rennes, PUR.
- Hopkins R., 2014, *Ils changent le monde ! 1001 initiatives de transition écologique*, Paris, Seuil.
- Jollivet M., 2015, *Pour une transition écologique citoyenne*, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer.
- Larrère C., Larrère R., Bouleau N., 2016, « Les transitions écologiques à Cerisy, 2016 », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 24, p. 242-250, <https://doi.org/10.1051/nss/2016030>.
- Lacroix B., 1981, *L'utopie communautaire. Histoire sociale d'une révolte*, Paris, PUF.
- Lapostolle D., Roy A., « L'essaimage : une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20180>.
- Lavergne R., 2020, « Le nucléaire civil, enjeux et débats », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 97, p. 5-8.
- Léger D., Hervieu B., 1979, *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Paris, Seuil.
- Loorbach D., Frantzekaki N., Avelino F., 2017, « Sustainability Transitions Research : Transforming Science and Practice for Societal Change », *Annual Review of Environment and Resources*, vol. 42, n° 1, p. 599-626.
- Mathieu L., 2011, « Les illusions du “nouveau” », in Lilian M. (dir.), *La démocratie protestataire*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 45-77.
- Mazeaud A., 2021, « Gouverner la transition écologique plutôt que renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne », *Revue française d'administration publique*, vol. 179, n° 3, p. 621-637.
- Mège A., 2017, « “Faire autrement”. Tensions entre idéaux et contraintes pratiques de militants pour la décroissance », *Terrains & travaux*, n° 31, p. 63-86, <https://doi.org/10.3917/tt.031.0063>.
- Neveu C. (dir.), 2022, *Expérimentations démocratiques. Pratiques, institutions, imaginaires*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Pech Th., 2020, « Le bilan de la Convention citoyenne », *Études*, n° 10, p. 43-51.
- Pelluchon C., 2015, *Les nourritures. Philosophie du corps politique*, Paris, Seuil, coll. « L'ordre philosophique ».
- Pruvost G., 2017, « Modes de vie alternatifs et engagement », in Badie B., Vidal D., 2018, *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte, p. 218-223.
- Renouard C., 2019, « Pour une transition écologique : des expériences qui conduisent à des communs », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 305, p. 59-71.
- Rogon F., 2013, *Lanza del Vasto ou l'expérimentation communautaire*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager clandestin, coll. « Les précurseurs de la décroissance ».
- Servain P., Sawtschuk J., Dargentas M., Roux N., Noûs C., « L'autopartage entre particuliers du point de vue des utilisateurs : quand la voiture devient un bien commun. Motivations, modalités pratiques, et rapports à la propriété », *Développement Durable et Territoires*, vol. 13, n° 1, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20545>.
- Sinaï A., 2021, « Chapitre 5. Des utopies industrialistes à la bioéconomie », Sinaï A. (dir.), *Politiques de l'Anthropocène. Penser la décroissance*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 273-287.

- Smith A., Hargreaves T., Hielscher S., Martiskainen M., Seyfang G., 2016, « Making the most of community energies : Three perspectives on grassroots innovation », *Environment and Planning A*, vol. 48, n° 2, p. 407-432.
- Smith A., 2011, « The Transition Town Network : A Review of Current Evolutions and Renaissance », *Social Movement Studies*, vol. 10, n° 1, p. 99-105.
- Subra Ph., 2016, *Zones à défendre, de Sivens à Notre-Dame-des-Landes*, Paris, L'Aube.
- Vidal B., 2018, *Survivalisme. Êtes-vous prêts pour la fin du monde ?*, Paris, Arkhê.
- Vidalenc R., 2019, « Chapter 3. The Third Industrial Revolution in Hauts-de-France : Moving Toward Energy Autonomy ? », in Lopez F., Pellegrino M., Coutard O., *Local Energy Autonomy : Spaces, Scales, Politics*, ed Wiley-ISTE, p. 47-68.
- Vidal D., 2017, *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte, p. 218-223.
- Villalba B., Lejeune C., 2015, « La justification durable comme extension du productivisme. Le Grand prix national des EcoQuartiers, la Zone de l'Union (Nord, France) », in Boissonade J., Hackenberg K. (dir.) (ed.), *Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables*, Paris, Petra, p. 255-285.
- Villalba B., 2022, « Gérer les ruines irréversibles. Limites institutionnelles de la collapsologie », *Écologie et Politique*, n° 64, p. 37-55, <https://doi.org/10.3917/ecopo.040.0095>.
- Wright E. O., 2017, *Utopies réelles*, Paris, La Découverte.

NOTES

1. Même si l'on peut regretter cette « climatisation » des politiques publiques, au détriment d'autres priorités écologiques, comme la biodiversité, cf. <https://lejournel.cnrs.fr/articles/biodiversite-et-climat-meme-combat>.
2. « Urgences écologiques : quelles urgences pour le droit ? », *Revue juridique de l'environnement*, 2022/HS21.
3. Ce qu'Erik Olin Wright nomme « les stratégies symbiotiques » (chapitre 11, 2017). Il reste cependant sceptique sur les effets systémiques de ces interventions.
4. Par exemple, il conviendrait de réaliser le bilan des contrats de transition écologique que le gouvernement a mis en place depuis 2018, sous l'impulsion initiale de Nicolas Hulot.
5. Par exemple, sur la question de la décarbonation de l'économie, où les initiatives privées rejoignent les priorités publiques, quand elles ne les impulsent pas (Lavergne, 2020).
6. Les « nouveaux communs » de plus en plus plébiscités pour revivifier l'action citoyenne, notamment en ville. Ex. : Kébir L. Wallet F, <https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/innovation-prospective/les-communs-l-epreuve-du-projet-urbain-et-de-l>.
7. Nous remercions vivement Lucie Morère pour sa participation à la construction de ce dossier.
8. Le présent dossier sera complété par un second volume de publications à paraître dans le prochain numéro de *DD&T*.

9. Des ouvrages classiques témoignent de la multiplicité des influences dans les constitutions de communautés locales utopiques, voir Léger et Hervieu, 1979 ; Lacroix, 1981.
 10. C'est pourquoi, dans l'étude de ces expérimentations, l'analyse devrait davantage prendre en considération les modes de régulation, d'évitement, de déni... des enjeux conflictuels.
 11. Il est à noter que les expérimentations « de progrès » suscitent nettement plus l'attention des sciences sociales de l'intervention que celles qui sont issues des secteurs « conservateurs » ou « réactionnaires » (Couture, 2015 : 111-124 ; Vidal, 2018).
 12. « Initiatives citoyennes de transition soutenable et diffusion : formes et fonctions de la mise en réseau territorialisés ».
 13. Comme pour le réseau des villes en transition (Smith, 2011 : 99-105).
 14. « Quels modes de voyage du modèle d'écoquartier périurbain ? Une comparaison des modalités de circulation classique et numérique de deux opérations franciliennes. »
 15. À paraître dans le prochain numéro de la revue *Développement durable & territoires*.
-

AUTEURS

BRUNO VILLALBA

Bruno Villalba est Professeur des Universités de Science politique à AgroParisTech. Il est membre du laboratoire Printemps (UVSQ - CNRS UMR). Il dirige le Master Gouvernance de la transition, écologie et société (Paris-Saclay/AgroParisTech) et co-dirige la formation DA Science Politique Écologie et Stratégie (AgroParisTech). Co-Fondateur de la revue *Développement durable et territoires*, il est membre du comité de rédaction.

HÉLÈNE MELIN

Helène Melin est maître de conférences en anthropologie et sociologie à l'Université de Lille. Co-directrice du comité de rédaction de la revue *Développement Durable et Territoires*, membre de l'Observatoire Hommes-Milieus du Littoral Méditerranéen. Ses travaux en sociologie et anthropologie de la nature et de l'environnement portent sur l'étude des pratiques de nature à travers la marche, l'analyse de l'anthropisation des espaces naturels et de la reconquête écologique des friches industrielles. Elle analyse également la sociologie et l'anthropologie des usages et savoirs locaux de la nature, afin d'analyser les transformations des rapports sociaux et politiques au vivant.